



# LE DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE DES ÉTATS-UNIS

## BUREAU DE LA JUSTICE ENVIRONNEMENTALE

### PROJET DE PLAN STRATÉGIQUE DE JUSTICE ENVIRONNEMENTALE

#### Aperçu

[Conformément au décret présidentiel 14096](#), « Revitaliser l'engagement de notre nation en faveur de la justice environnementale pour tous », le département de la Justice des États-Unis (DOJ) est tenu de publier un Plan stratégique de justice environnementale (le « Plan ») décrivant sa vision, objectifs, actions prioritaires et mesures pour aborder et mettre en avant la justice environnementale. Le Plan doit être mis en ligne et soumis au Conseil pour la qualité environnementale, une division du Bureau exécutif, en octobre 2024 au plus tard.

Le DOJ a identifié quatre buts préliminaires avec objectifs associés résumés ci-dessous :

#### **But 1 : Prioriser les cas et faire un usage stratégique des outils juridiques du département.**

- Prioriser les cas qui réduiront les effets nuisibles à la santé publique et à l'environnement
- Poursuivre la gamme complète de mesures correctives disponibles en vertu de la loi

#### **But 2 : S'engager véritablement avec les communautés touchées et intensifier les efforts visant à communiquer les mesures en matière de justice environnementale.**

- Suivre les progrès du DOJ en intensifiant la communication
- Mieux informer les communautés, accroître la participation publique et mieux sensibiliser le public aux initiatives du DOJ et à sa justice environnementale

#### **But 3 : Améliorer l'éducation et la collaboration au sein de et en dehors du DOJ.**

- Continuer à développer une formation du personnel du DOJ en matière de la justice environnementale
- Accroître les efforts de collaboration avec les partenaires fédéraux, des États, locaux, tribaux et territoriaux

#### **But 4 : Analyser et évaluer la justice environnementale dans les efforts d'adaptation climatique du DOJ, y compris la gestion de ses achats et son immobilier.**

- Assurer que le DOJ prenne en compte la justice environnementale dans la gestion et le fonctionnement de l'agence

#### Possibilités de commentaire du public

Le DOJ sollicite vos commentaires sur plusieurs questions :

- Quels autres buts et objectifs est-ce que le DOJ devrait considérer dans ses Plans ?
- Comment le DOJ peut-il améliorer ses communications et efforts d'engagement avec les communautés sur le sujet de la justice environnementale ?
- Quelles informations et ressources le DOJ devrait-il fournir aux communautés aux fins de clarifier ses efforts en matière de justice environnementale ?
- Quels sujets et considérations le DOJ devrait-il inclure dans la formation du personnel du DOJ en matière de la justice environnementale ?
- Quelles organisations dans votre région le DOJ devrait-il ajouter à sa liste de diffusion portant sur la justice environnementale ?

Tous les commentaires par écrit doivent être soumis ou postés au plus tard **le lundi, 22 juillet 2024**.

Vous pouvez soumettre les commentaires des manières suivantes :

Sondage en ligne	<a href="http://www.justice.gov/oej">www.justice.gov/oej</a>
Courriel	<a href="mailto:oej@usdoj.gov">oej@usdoj.gov</a>
Par courrier	Office of Environmental Justice U.S. DOJ – ENRD P.O. Box 7611 Washington, D.C. 20044-7611

Le DOJ est une agence fédérale dont la mission est de maintenir la prééminence du droit, assurer la sécurité de notre pays et protéger les droits civils.

Pour en savoir plus, visitez :

[www.justice.gov](http://www.justice.gov)